

⑲ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

⑪ N° de publication : **2 807 535**

(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

⑫ N° d'enregistrement national : **00 04342**

⑮ Int Cl⁷ : G 06 F 17/30, H 04 L 12/28, G 06 F 3/023 // H 04 Q 7/
20

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

⑳ Date de dépôt : 05.04.00.

㉑ Priorité :

④③ Date de mise à la disposition du public de la
demande : 12.10.01 Bulletin 01/41.

⑤⑥ Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

⑥⑦ Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦① Demandeur(s) : MAROT EMMANUEL PASCAL JAC-
QUES — FR et ANQUETIL GILLES — FR.

⑦② Inventeur(s) : MAROT EMMANUEL PASCAL JAC-
QUES et ANQUETIL GILLES.

⑦③ Titulaire(s) :

⑦④ Mandataire(s) : MAROT EMMANUEL.

⑤④ DISPOSITIF PERMETTANT D'ACCÉDER A UN SERVICE DE TYPE INTERNET SANS AVOIR A EN TAPER
L'ADRESSE COMPLETE OU EXACTE ET A PARTIR D'UN CLAVIER NUMERIQUE.

⑤⑦ Dispositif permettant d'accéder à un service de type
Internet sans avoir à en taper l'adresse complète ou exacte
et à partir d'un clavier numérique. Il consiste à faire corres-
pondre, grâce à une base de donnée accédée à distance,
les chiffres ou autres informations saisies par l'utilisateur à
un nom préenregistré, puis à rediriger le même utilisateur
vers l'adresse du service Internet correspondant.

FR 2 807 535 - A1



La présente invention concerne un dispositif permettant d'accéder facilement à un service Internet depuis un clavier numérique ou tout autre moyen de saisie limité, sans avoir à en taper l'adresse complète ou exacte.

5 Les adresses Internet, ou URL (Uniform Resource Locator), se présentent normalement sous la forme d'un éventuel préfixe spécifiant le protocole, par exemple « http:// » et d'un nom de domaine. Ce nom de domaine est composé essentiellement de lettres, le plus souvent constitué d'un
10 nom propre suivi d'un suffixe .com, .fr ou autre.

Or de nombreux appareils pouvant techniquement accéder à Internet ne disposent pas d'un clavier alphanumérique complet, ce qui implique une saisie plus fastidieuse.

La présente invention consiste à simplifier l'accès à un
15 service de type Internet, en faisant correspondre, grâce à l'interrogation d'une base de données distante, un nom de service ou une saisie abrégée de ce nom, notamment une séquence de chiffres tapée d'après les caractères sérigraphiés sur un clavier numérique, avec l'adresse
20 Internet réelle du service, puis en redirigeant automatiquement l'utilisateur vers celle-ci.

Les principaux bénéficiaires de l'invention sont les possesseurs d'un téléphone mobile. Les claviers de
25 téléphone mobiles montrent une correspondance usuelle entre les chiffres et les lettres : 2abc, 3def, 4ghi, 5jkl, 6mno, 7pqrs, 8tuv, 9wxyz. Habituellement, pour saisir un texte il faut taper plusieurs fois sur chaque touche pour sélectionner la lettre choisie. L'invention présente permet d'accéder à un service Internet en
30 n'effectuant qu'une pression par touche et en se basant sur la correspondance des lettres et des chiffres apparaissant sur le clavier du téléphone lui-même. Le code envoyé au serveur est ensuite comparé aux noms enregistrés, puis l'utilisateur est redirigé
35 automatiquement, dans le cas d'une solution unique ou bien se voit proposer une liste de choix si plusieurs services correspondent aux chiffres saisis.

Par exemple, pour accéder au site

«<http://Adresse.com/mobile/>», l'utilisateur de téléphone mobile n'a qu'à taper « 23373773 » pour « adresse ».

5 Le système de correspondance peut également être étendu à la recherche de noms et de mots-clés au sein de la base de données.

10 L'accès au service de re-direction sus-décrit est effectué à travers une zone de saisie, comportant la mention « Go » ou tout autre terme permettant d'indiquer à la passerelle la volonté d'accéder au service sus-décrit, ainsi que de faire comprendre à l'utilisateur qu'il va pouvoir, par ce moyen, atteindre le site Internet de son choix.

REVENDICATIONS

- 1) Dispositif pour simplifier l'accès à des services Internet depuis un appareil sans clavier alphanumérique complet caractérisé en ce qu'il fait concorder un nom de service ou la séquence de chiffres correspondante entré(e)
5 par l'utilisateur avec l'adresse réelle du service puis redirige l'utilisateur vers celui-ci.
- 2) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que l'accès à une base de données distante permet de déterminer la correspondance entre ce que l'utilisateur a
10 entré et le site qu'il souhaite atteindre.
- 3) Dispositif selon la revendication 2 caractérisé en ce que les chiffres saisis sur un clavier numérique dont la correspondance alphabétique est indiquée sur le clavier lui-même sont envoyés vers une base de données distante
15 permettant de déterminer la chaîne de texte correspondante parmi les enregistrements.
- 4) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que l'enregistrement dans la base de donnée de la correspondance entre le nom du service et son adresse
20 Internet permettent de rediriger l'utilisateur vers cette dernière.
- 5) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que l'appel au service peut être effectué par le préfixe « GO » ou tout autre ensemble de lettres et de chiffres
25 permettant d'indiquer à la passerelle la volonté d'accéder au service sus-décrit.



**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FA 593806
FR 0004342

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	WO 99 22488 A (D & I SYSTEMS INC) 6 mai 1999 (1999-05-06) * abrégé; revendications 1-3,7-9,21-14 * ---	1-5	G06F17/30 H04L12/28 G06F3/023
A	EP 0 732 646 A (TOKYO SHIBAURA ELECTRIC CO) 18 septembre 1996 (1996-09-18) * colonne 15, ligne 37 - colonne 19, ligne 18 * * colonne 21, ligne 17 - colonne 22, ligne 28 * -----	1-5	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.CL.7)
			H04M G06F
		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
		22 mars 2001	Fournier, C
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

1

EPO FORM 1503 12.98 (P04C14)